CAHIER DES CHARGES

Appui aux activités opérationnelles de l'Observatoire des Pratiques Anormales en Afrique centrale (OPA-AC) pendant la phase de transition vers l'Observatoire Régional des Transports en Afrique centrale (ORT-AC)

Contrat de prestation de services d'expertise individuelle (CPS EI) – appel à CV publié sur GEX

I Informations générales

Intitulé de la mission	Sélection d'un.e expert.e individuel spécialiste CAPI et digitalisation des enquêtes
Référence au DOA	Activité 2.2 : Appui opérationnel à la modernisation de la chaîne numérique de collecte et de centralisation des données de l'OPA-AC
Bénéficiaire(s)	ISSEA / Observatoire des Pratiques Anormales en Afrique Centrale (OPA-AC)
Zone d'intervention	Afrique centrale – (Gabon, Cameroun, Guinée Equatoriale, Tchad, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo) et pays ciblés par le projet CORAC 5&6
Nature du contrat	Contrat de prestation de services d'expertise individuelle (CPS EI), marché public conclu intuitu personae avec une personne physique nommément désignée. Expert mobilisé à titre individuel au sein du pool d'experts
Procédure de passation	Appel à CV publié sur GEX, procédure adaptée
Volume d'intervention	20 jours ouvrés, exécutés de manière discontinue (mission perlée, hors temps plein)
Durée d'exécution	24 mois
Forme du prix	Prix global et forfaitaire, décomposé par livrable ; frais de mission pris en charge selon la politique voyages d'Expertise France
Coordination technique	Assistant technique OPA-AC, sans lien hiérarchique. Pilotage contractuel et validation des livrables : Expertise France
Positionnement	Référent technique de l'Activité 2.2 pour la migration CSPro vers Survey Solutions, la qualité de la collecte et le transfert aux équipes.

II Contexte et justification du besoin

La mission s'inscrit dans le cadre de l'appui à l'OPA-AC pendant sa transition vers l'ORT-AC, au titre de la sous-activité 2.2 de la composante 2 de la subvention OPA-AC, mise en œuvre dans l'activité A2.1.1 du projet CORAC 5&6. La modernisation de la collecte doit améliorer la supervision, la traçabilité, les contrôles et la disponibilité des données sans rompre la continuité des séries statistiques.

Le dispositif actuel repose sur CSPro et plusieurs processus manuels. La solution opérationnelle de transition retenue est Survey Solutions. Les questionnaires, référentiels et procédures seront repris à partir des contenus validés par l'ISSEA/OPA-AC et articulés avec l'architecture définie par l'expert E1.

Les données OPA-AC devront aussi pouvoir alimenter l'action CORAC de mesure et de suivi des émissions de GES du fret : l'expert identifiera les variables existantes et les adaptations techniquement envisageables, sans se substituer à l'équipe carbone pour la définition des méthodes et données scientifiques requises. L'expert est mobilisé à titre individuel au sein du pool en coordination technique avec l'Assistant technique OPA-AC ; Expertise France conserve la validation contractuelle.

III Objectifs et résultats poursuivis

III.1 Objectif général

Auditer et moderniser le dispositif numérique de collecte de l'OPA-AC par la migration opérationnelle vers Survey Solutions, sécuriser sa qualité et sa continuité, et préparer les données mobilisables pour le suivi régional, notamment l'action carbone et le futur ORT-AC.

III.2 Objectifs spécifiques

- ⇨ Auditer les questionnaires, les règles de contrôle, la chaîne de collecte et le fonctionnement du dispositif CSPro existant.
- ⇨ Préparer et réaliser la migration opérationnelle des questionnaires validés vers Survey Solutions avec supervision, rôles, affectations et synchronisation.
- ⇨ Garantir la conservation et la comparabilité des variables et séries historiques avec l'architecte des données.
- ⇨ Tester les fonctionnalités de terrain, la qualité et la fiabilité de la synchronisation, et organiser un pilote et la recette.
- ⇨ Documenter les environnements, configurations, exports et procédures, puis former les équipes de l'ISSEA/OPA-AC.
- ⇨ Identifier les variables de collecte pertinentes pour préparer les sources de données de l'action carbone et la faisabilité de leur intégration future.
- ⇨ Veiller à la cohérence de la solution avec les exigences data, infrastructures, cybersécurité et SIG retenues pour la transition OPA-AC vers ORT-AC.

III.3 Résultats à atteindre

- ⇨ L'application de collecte historique et ses procédures sont auditées ; les besoins humains et techniques pour leur modernisation sont précisés.
- ⇨ Les questionnaires validés sont opérationnels dans Survey Solutions et les circuits de supervision, synchronisation et contrôle qualité sont paramétrés.
- ⇨ Les correspondances avec les variables historiques CSPro et les exports statistiques sont documentés.
- ⇨ Un pilote sur un corridor et une recette fonctionnelle démontrent le fonctionnement des principaux usages, y compris hors ligne.
- ⇨ Les administrateurs, superviseurs et enquêteurs disposent de procédures et de supports de formation exploitables.

- ⇨ Les possibilités de réemploi et d'enrichissement des données de collecte pour l'action carbone sont documentées, sans préjuger des spécifications méthodologiques de cette action.

IV Description de la mission

IV.1 Principes de mise en œuvre

L'Assistant technique OPA-AC assure la coordination opérationnelle, l'articulation entre les expertises, le suivi du calendrier et l'interface de travail avec l'ISSEA/OPA-AC. L'expert CAPI reste responsable des configurations, essais, documentations et formations relevant de son contrat.

L'ISSEA/OPA-AC mettra à disposition les données, outils, documents, accès et personnes ressources nécessaires. Il contribuera aux entretiens, tests, validations fonctionnelles et actions d'appropriation relevant de la mission.

IV.2 Autonomie de l'expert et absence de lien de subordination

Le contrat ne crée aucun lien de subordination entre l'expert et Expertise France. La coordination assurée par l'Assistant technique OPA-AC porte sur l'articulation des travaux du pool, le calendrier et la cohérence des productions ; elle ne lui confère aucune autorité hiérarchique sur l'expert. En conséquence :

- ⇨ l'expert organise librement son travail et ses moyens pour remettre les livrables dans les délais fixés ;
- ⇨ il n'encadre aucune équipe et n'exerce aucune autorité sur les agents de l'ISSEA/OPA-AC, les enquêteurs ou les autres experts ;
- ⇨ il ne représente pas Expertise France, ne prend aucune décision et ne signe aucun acte en son nom ; sa représentation se limite à l'appui technique dans le périmètre du projet ;
- ⇨ il n'est pas mobilisé à temps plein ; seul le volume de jours prévu au contrat est rémunéré.

IV.3 Tâches confiées à l'expert

- ⇨ Contribuer au diagnostic des capacités techniques et des besoins de formation des administrateurs, superviseurs et enquêteurs de l'OPA-AC (composante 1 de la subvention).
- ⇨ Auditer le dispositif CSPro existant : questionnaires, dictionnaires, règles de saut et de contrôle, remontée des fichiers, supervision, sauvegardes, pratiques et besoins utilisateurs.
- ⇨ Identifier les contraintes de terrain : fonctionnement hors ligne, couverture réseau, GPS, synchronisation, équipements, affectations et correction des questionnaires.
- ⇨ Établir, avec E1, le dictionnaire des variables, les correspondances CSPro–Survey Solutions, les transformations et les exigences de préservation des séries historiques.
- ⇨ Préparer le plan de migration vers Survey Solutions, les modalités de reprise, les risques, les dépendances et la stratégie de réversibilité.
- ⇨ Reconstruire les questionnaires validés dans Survey Solutions Designer, y compris les rosters relatifs aux voyages, arrêts, contrôles et comptages, et paramétrer les validations, nomenclatures et règles de qualité.

- ⇨ Configurer les environnements Survey Solutions Headquarters, Interviewer et Supervisor selon les besoins ; paramétrer les équipes, comptes, rôles, affectations, workflows, rejets/corrections et suivi de production.
- ⇨ Coordonner avec E3 l'hébergement, la sécurité, les accès, sauvegardes et restauration des environnements de préproduction et production.
- ⇨ Coordonner avec E4 les champs GPS, contrôles géographiques, cartes hors ligne lorsque pertinentes et référentiels de points d'observation.
- ⇨ Préparer les exports exploitables par l'ISSEA/OPA-AC et par les autres dispositifs autorisés, avec données, métadonnées, identifiants et règles de transformation documentée.
- ⇨ Activer et tester, sous réserve des validations requises, horodatages, paradonnées, GPS, interface bilingue, préchargement, suivi des affectations et autres fonctionnalités pertinentes.
- ⇨ Identifier, avec E1 et l'équipe spécialisée de l'action carbone, les variables déjà collectées ou pouvant être ajoutées aux questionnaires (parcours, temps d'arrêt, véhicules, charges, motorisations, consommation et trajets à vide), sans fixer les méthodes de calcul des émissions.
- ⇨ Documenter la faisabilité, le coût de collecte, les contrôles et les contraintes d'ajout de variables destinées au futur diagnostic carbone, dans le respect du cadre méthodologique et des questionnaires validés par l'ISSEA/OPA-AC.
- ⇨ Organiser un pilote sur un corridor, conduire les tests de bout en bout et produire le procès-verbal de recette, la liste des anomalies et les corrections apportées.
- ⇨ Former les administrateurs fonctionnels, superviseurs et enquêteurs et remettre les guides, paramètres, fichiers sources et procédures de maintenance de premier niveau.
- ⇨ Accompagner techniquement la première mise en service sans exécuter les campagnes de collecte à la place de l'ISSEA/OPA-AC.
- ⇨ Limite de la prestation : la mission ne comprend ni la définition scientifique de la méthode carbone, ni la réalisation des enquêtes récurrentes, ni le développement du futur système régional ORT-AC.

V Livrables, délais et modalités de paiement

Code	Livrable	Volume indicatif (jours)	Délai de remise	Part du prix forfaitaire
E2-L1	Diagnostic du dispositif CSPro et plan de migration vers Survey Solutions : questionnaires, processus, dictionnaire des variables, risques, besoins de formation et inventaire préliminaire des variables réutilisables pour l'action carbone.	5	T0 + 10 jours	25 %

Code	Livrable	Volume indicatif (jours)	Délai de remise	Part du prix forfaitaire
E2-L2	Dossier de migration et de configuration Survey Solutions : questionnaires, rosters, règles de contrôle, équipes, comptes, affectations, synchronisation, exports, correspondances CSPro et paramètres modifiables.	7	T0 + 25 jours	35 %
E2-L3	Rapport de tests, pilote et recette fonctionnelle : tests hors ligne, GPS, horodatages, supervision, rejets/corrections, qualité, synchronisation, sécurité d'usage, anomalies et corrections.	5	T0 + 40 jours	25 %
E2-L4	Documentation et transfert : guides administrateur, superviseur et enquêteur, formations, procédures de campagne et de maintenance, fichiers sources, note de faisabilité des variables complémentaires utiles à l'action carbone.	3	T0 + 50 jours	15 %
	Total	**20**		**100 %**

T0 correspond à la date de la réunion de lancement, organisée par Expertise France dans les quinze jours suivant la notification du contrat. Les délais s'entendent en jours calendaires. Seule Expertise France peut les modifier, notamment lorsqu'une dépendance non imputable à l'expert le justifie (accès aux données ou aux infrastructures, contributions des autres experts, disponibilité du bénéficiaire). L'expert signale par écrit une telle dépendance dès qu'il en a connaissance ; elle est documentée dans le livrable concerné.

Le prix est global et forfaitaire. L'offre financière le décompose par livrable selon la répartition ci-dessus, qui sert de base au paiement. La ventilation des jours par livrable est indicative : un temps de travail supérieur n'ouvre droit à aucun complément de rémunération.

Chaque livrable est payé après sa réception par Expertise France, sur facture conforme accompagnée de l'attestation de service fait. Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la facture. Aucune avance n'est prévue, sauf lorsque le montant et la durée du contrat la rendent obligatoire.

Les frais de déplacement et de séjour liés aux missions en présentiel autorisées par Expertise France sont exclus du forfait. Ils sont pris en charge conformément à la politique voyages d'Expertise France et à la procédure frais professionnels.

VI Réception des livrables et conséquences des manquements

Chaque livrable est remis à Expertise France en version modifiable, avec copie à l'Assistant technique OPA-AC. La revue technique de l'Assistant technique et, le cas échéant, l'avis fonctionnel de l'ISSEA/OPA-AC sont consultatifs : seule Expertise France prononce la décision de réception. Elle la notifie dans un délai de 15 jour calendaire suivant la remise :

- ⇨ **réception** : le livrable est conforme et peut être payé ;

- ⇨ **ajournement** : le livrable est incomplet ou insuffisant ; l'expert remet une version corrigée sous 10 jours calendaires, sans rémunération supplémentaire ;
- ⇨ **réception avec réfaction** : des imperfections ne font pas obstacle à l'utilisation du livrable mais justifient une réduction de prix proportionnée ;
- ⇨ **rejet** : le livrable reste non conforme après ajournement ou ne répond pas à l'objet de la mission ; la part de prix correspondante n'est pas due.

Autres manquements. L'expert ne peut solliciter de modification du contrat pour compenser un retard qui lui est imputable. En cas de manquement grave ou répété (retards, livrables rejetés, méconnaissance des obligations de confidentialité ou de sécurité), Expertise France peut, après mise en demeure restée sans effet, résilier le contrat pour faute dans les conditions prévues au contrat. Le contrat étant conclu intuitu personae, l'indisponibilité prolongée de l'expert entraîne la suspension ou la résiliation du contrat, sans remplacement possible.

VII Coordination

L'expert travaillera en coordination avec l'Assistant technique OPA-AC, en articulation avec l'architecte des données (E1), l'expert infrastructures (E3), le spécialiste SIG (E4) et l'expert partenariats (E5). Il participera aux réunions et revues techniques et signalera rapidement les dépendances affectant les tests et le calendrier.

Expertise France assure le pilotage contractuel de la prestation, valide les livrables et prend les décisions contractuelles. L'ISSEA/OPA-AC constitue le bénéficiaire et partenaire opérationnel d'appui de la mission.

VIII Lieu, durée et modalités d'exécution

VIII.1 Durée d'exécution

Le contrat prend effet à sa date de notification. Il s'achève à la réception du dernier livrable et au plus tard 24 mois après sa notification. La mission s'inscrit dans la séquence de mise en œuvre de la composante 2 et devra être articulée avec les autres expertises mobilisées.

VIII.2 Volume d'intervention

La mission représente 20 jours ouvrés d'intervention. Ce volume, qui fonde le prix forfaitaire, engage les deux parties. Des jours supplémentaires ne peuvent être demandés qu'à l'initiative d'Expertise France, lorsque des missions nouvelles le justifient, par modification du contrat dans les limites fixées par le Code de la commande publique.

VIII.3 Lieu d'exécution, déplacements et sécurité

La mission s'exécute à distance et, pour les séquences qui le requièrent, en présentiel à Yaoundé (ISSEA/OPA-AC) et sur le corridor retenu pour le pilote. Les missions en présentiel sont décidées par Expertise France au vu du calendrier de travail.

Avant tout déplacement, l'expert suit l'induction sécurité d'Expertise France et, le cas échéant, le briefing terrain. Lorsque le contrat prévoit la prise en charge de sa sécurité par Expertise France, chaque mission donne lieu à une autorisation de sécurité de mission (MSC) préalable. L'expert respecte le manuel permanent de sécurité et les directives opérationnelles du département sécurité des opérations.

VIII.4 Planning indicatif

Séquence	Activités principales	Période indicative
1	Lancement, collecte documentaire et diagnostic	Début de mission
2	Analyses / conception / production intermédiaire	Selon échéances des livrables
3	Concertation, tests ou validation technique selon le profil	Milieu de mission
4	Finalisation, transfert et capitalisation	Fin de mission

IX Expertise et profil demandés

IX.1 Profil recherché

Expert individuel en CAPI, digitalisation des enquêtes et déploiement de Survey Solutions

IX.1.1 Qualifications et compétences

- Diplôme Bac+4/5 en informatique, statistiques, systèmes d'information, sciences des données ou domaine équivalent.
- Maîtrise de CSPro et de Survey Solutions, de la structuration de questionnaires, des rosters, règles de saut, validations et contrôles de cohérence.
- Maîtrise des procédures d'affectation, supervision, fonctionnement hors ligne, synchronisation et export de données.
- Compétences en documentation des variables, contrôle qualité, conduite de tests et formation des utilisateurs.
- Capacité de coordination avec les spécialistes architecture data, infrastructures et SIG.

IX.1.2 Expérience professionnelle générale

- Au moins cinq années d'expérience professionnelle dans la collecte numérique, les enquêtes statistiques ou le développement et l'administration de systèmes CAPI.
- Expérience dans des dispositifs de collecte institutionnels impliquant plusieurs équipes ou territoires.

IX.1.3 Expérience professionnelle spécifique

- Au moins deux expériences de conception, paramétrage ou migration de questionnaires numériques pour des enquêtes de terrain multi-sites.
- Expérience avérée de Survey Solutions (Designer, Headquarters et applications Interviewer/Supervisor) ou de solutions comparables, avec capacité à mettre en service Survey Solutions.
- Expérience de conduite de pilotes, recette fonctionnelle, formation d'enquêteurs et supervision de collectes numériques.
- Une expérience d'enquêtes transport, logistique, statistiques publiques ou corridors transfrontaliers constitue un atout.

IX.1.4 Langues

Excellente maîtrise du français à l'écrit et à l'oral ; aptitude à utiliser une documentation technique en anglais.

IX.1.5 Exigences minimales

Sont éliminatoires : un diplôme de niveau Bac+4/5 dans l'un des domaines cités, cinq années d'expérience professionnelle dans le domaine, deux expériences spécifiques de conception, paramétrage ou migration de questionnaires numériques et la maîtrise du français. Les autres éléments du profil sont appréciés au titre des critères de jugement.

IX.1.6 Statut juridique et capacité à contracter

Le contrat est conclu avec une personne physique disposant de la capacité juridique à contracter et à facturer ses prestations : entrepreneur individuel ou société unipersonnelle immatriculée, société de portage salarial de son choix, ou numéro d'identification fiscale lorsque la législation locale le permet. L'attributaire produit, au plus tard avant la signature, ses justificatifs d'immatriculation, ses attestations de régularité fiscale et sociale et un relevé d'identité bancaire.

Chaque candidat inscrit sur la liste restreinte remet le formulaire de candidature et la déclaration sur l'honneur relative aux motifs d'exclusion et à l'absence de conflit d'intérêts (DAJ_F044) et fait l'objet des vérifications de due diligence d'Expertise France.

X Modalités de candidature et critères de jugement

X.1 Dépôt des candidatures

Les candidatures sont déposées exclusivement sur la plateforme GEX, dans le délai fixé par l'avis d'appel à CV. Le dossier comprend le formulaire de candidature et un CV détaillé indiquant, pour chaque référence, la période, le commanditaire, la fonction exercée et la nature des travaux. Seules les données personnelles nécessaires à l'analyse sont demandées.

X.2 Étape 1 – Analyse des CV et liste restreinte

Les candidatures qui ne satisfont pas aux exigences minimales sont écartées. Les autres sont notées sur 100 points :

Critère	Éléments appréciés	Points
Formation et qualifications	Niveau et pertinence des diplômes ; certifications utiles à la mission	15
Expérience professionnelle générale	Durée et pertinence de l'expérience au regard du profil	20
Expérience professionnelle spécifique	Nombre, pertinence et niveau de responsabilité des références comparables (migration ou paramétrage CAPI, Survey Solutions, pilotes et formation d'enquêteurs)	45
Connaissance du contexte et langues	Expérience en Afrique centrale ou dans des contextes institutionnels comparables ; maîtrise des langues requises	20
Total		**100**

Les trois candidats les mieux classés sont inscrits sur la liste restreinte. Si moins de trois candidatures sont recevables, la procédure se poursuit avec les seuls candidats qualifiés. Les candidats non retenus en sont informés via GEX.

X.3 Étape 2 – Note technique, offre financière et entretien

Après les vérifications de due diligence, Expertise France invite par écrit les candidats de la liste restreinte à remettre, dans un même délai :

- ⇨ une note technique de cinq pages au plus présentant leur compréhension des enjeux, la méthodologie, le calendrier d'intervention et la répartition des jours par livrable ;
- ⇨ une offre financière exprimée en prix global et forfaitaire hors taxes, décomposée par livrable selon la répartition du présent cahier des charges, hors frais de mission.

Les candidats sont ensuite convoqués à un entretien, en présentiel ou à distance, portant sur leur expérience, leur méthodologie et leur compréhension de la mission.

X.4 Étape 3 – Classement final

L'offre économiquement la plus avantageuse est déterminée selon la pondération suivante :

Critère	Pondération
Valeur technique – note technique (compréhension du besoin, méthodologie, organisation)	35 %
Valeur technique – entretien (maîtrise du sujet, capacité d'analyse et de restitution, langues)	35 %
Prix global et forfaitaire HT	30 %

La note prix est calculée selon la formule Np = 30 × (Pmin / P), où Pmin est le prix le plus bas parmi les offres recevables et P le prix de l'offre examinée. Une offre qui paraît anormalement basse fait l'objet d'une demande de justification.

Expertise France peut engager une négociation, à l'oral lors de l'entretien ou par écrit, avec l'ensemble des candidats de la liste restreinte, en laissant à chacun le même délai pour remettre une offre ajustée. Les échanges sont tracés (comptes rendus, courriels) et conservés au dossier de la procédure.

XI Compte-rendu de mission

L'expert remettra ses livrables dans les formats modifiables requis, accompagnés des fichiers sources utiles. Il participera aux réunions de restitution et intégrera les observations formulées dans le cadre de la revue technique. Les comptes rendus de réunions, jeux de données, scripts, configurations, cartes, matrices ou autres pièces produites dans le cadre de la mission devront être remis avec les livrables auxquels ils se rattachent.

Les livrables sont rédigés en français et remis en format modifiable (traitement de texte, tableur, fichiers sources) ainsi qu'en PDF.

XII Suivi-évaluation

Livrables / résultats	Effets immédiats	Sources de vérification
Livrables contractuels	Produits techniques disponibles dans les délais et conformes au périmètre de la mission	Livrables validés par Expertise France
Coordination	Travaux articulés avec les autres expertises et le DOA	Comptes rendus de coordination et revue technique de l'AT OPA-AC
Appropriation	Connaissances et outils transférés à l'OPA-AC selon le profil	Guides, fichiers sources, listes de présence, PV de recette ou restitution

XIII Informations pratiques

Le présent cahier des charges est une pièce contractuelle du contrat de prestation d'expertise individuelle qui en découlera. Les points qu'il ne traite pas, notamment la propriété des résultats, la confidentialité, la protection des données personnelles et la sécurité, sont régis par le contrat.

Les documents, données et fichiers produits ou remis dans le cadre de la mission sont confidentiels. L'expert ne les utilise ni ne les communique à des tiers sans l'accord écrit d'Expertise France ; il les remet à Expertise France et à l'ISSEA/OPA-AC selon les modalités convenues.